



Légende

REVISION GENERALE DU PLU

ZONAGE

- A1: zone agricole
- A1a: carrière de Long-Pié
- A2: zone strictement agricole
- AUE4a: zone économique à urbaniser compatible avec l'habitat
- ALH2, ALH4, ALH4: zone à urbaniser
- 2AU: réserve foncière
- N1: zone naturelle
- N2: zone strictement naturelle
- NM: zone maritime
- N3: zone naturelle remarquable
- UE1, UE1a, UE2a, UE2a, UE4, UE4a, US: zone économique
- UH1: cœur de ville
- UH1a: entrée de ville
- UH2: zone urbanisée de centralité
- UH3: zone urbanisée péri-urbaine
- UH4: zone urbanisée rurale
- UH5: zone urbanisée très rurale (secteur EST)
- FICHE PATRIMOINE NATUREL
- Espace Bois Classé
- Emplacement réservé (ER)
- Just

Cône de protection

- AXE DE VUE
- FUSILLOIR DE PROTECTION

FICHE PROJET

- FICHE 1 - Cœur de Ville
- FICHE 2 - Ex quartier
- FICHE 3 - Ex Hôpital
- FICHE 4 - Place d'Armes
- FICHE 5 - Acajou Prolongé
- FICHE 6 - Boulevard de Basse Gondeau
- FICHE 7 - Basse Gondeau
- FICHE 8 - Mame Parillon
- FICHE 9 - Voie Château Boeuf - Petit Pié
- FICHE 10 - Gondeau
- FICHE 11 - Mame Doré
- PERIMETRE PROJET

REVISION GENERALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE

Planche 6

Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le :	24 janvier 2008
Révision générale n° 1 du PLU approuvée le :	30 janvier 2014
Révision générale n° 2 du PLU prescrite le :	30 janvier 2014
Prescription modifiée de la révision n° 2 du PLU le :	31 mars 2016
Révision générale n° 2 du PLU arrêtée le :	30 janvier 2020
Enquête publique réalisée du :	21 septembre au 22 octobre 2020
Révision générale n° 2 du PLU approuvée le :	4 février 2021